

Venez changer d'air  
sur la **Butte  
d'Orgemont!**





# L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

Outil de la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts (AEV) contribue, depuis plus de 40 ans, à **garantir le fragile équilibre entre ville et nature**, en préservant et en aménageant **les espaces naturels** au sein de la Région-Capitale. Elle imagine et organise le territoire pour **améliorer le cadre de vie des Franciliens**. Les agents de l'AEV interviennent sur près de 15 000 hectares de forêts et sites naturels régionaux, notamment dans la Ceinture verte francilienne.

L'AEV poursuit 4 missions essentielles :

**AMÉNAGER  
LE TERRITOIRE**

**ACCUEILLIR LE PUBLIC  
ET FAVORISER L'ACCÈS  
AUX ESPACES VERTS DE  
PROXIMITÉ**

**MAINTENIR  
L'AGRICULTURE  
PÉRI-URBAINE**

**PRÉSERVER  
LA BIODIVERSITÉ**



# **Les Buttes du Parisis :** *un maillon essentiel de la Ceinture verte*

La butte d'Orgemont est l'un des quatre sommets d'un ensemble plus large appelé l'espace naturel régional des buttes du Parisis. Il est constitué de **4 reliefs marqués** : la Butte de Cormeilles (154 mètres au point culminant), la Butte de Sannois (165 mètres), la Butte des Châtaigniers (126 mètres) et la Butte d'Orgemont (120 mètres). La surface couverte au totale est de 620 hectares.

Cet espace naturel joue un rôle essentiel dans la constitution de la **Ceinture verte** francilienne, qui vise à **structurer les espaces naturels** situés entre 10 et 30 km de Paris et **pallier les carences en espaces verts**.

La stratégie d'intervention régionale sur ce site a été définie en 1983.



Espace préservé

A15

Plateau

Moulin  
d'Orgemont

Carrière en cours de  
remblaiement

Versant sud

avenue Stalingrad

© AEV

# **La Butte d'Orgemont :** *un espace de respiration*

Après d'importants travaux sur la Butte des Châtaigniers, l'AEV poursuit l'objectif d'**ouvrir au public des espaces naturels de qualité** et d'**aménager des circulations pour piétons et cycles**, avec un nouveau projet d'ampleur dédié à la Butte d'Orgemont.

Cette butte est située sur la commune d'Argenteuil, identifiée comme très carencée en espaces verts dans le Plan vert régional.

Sa réhabilitation offre **un espace de respiration de 40 hectares** essentiel pour les quelque 200 000 habitants de l'agglomération.



64 — Argenteuil (S.-et-O.) - Carrière à plâtre

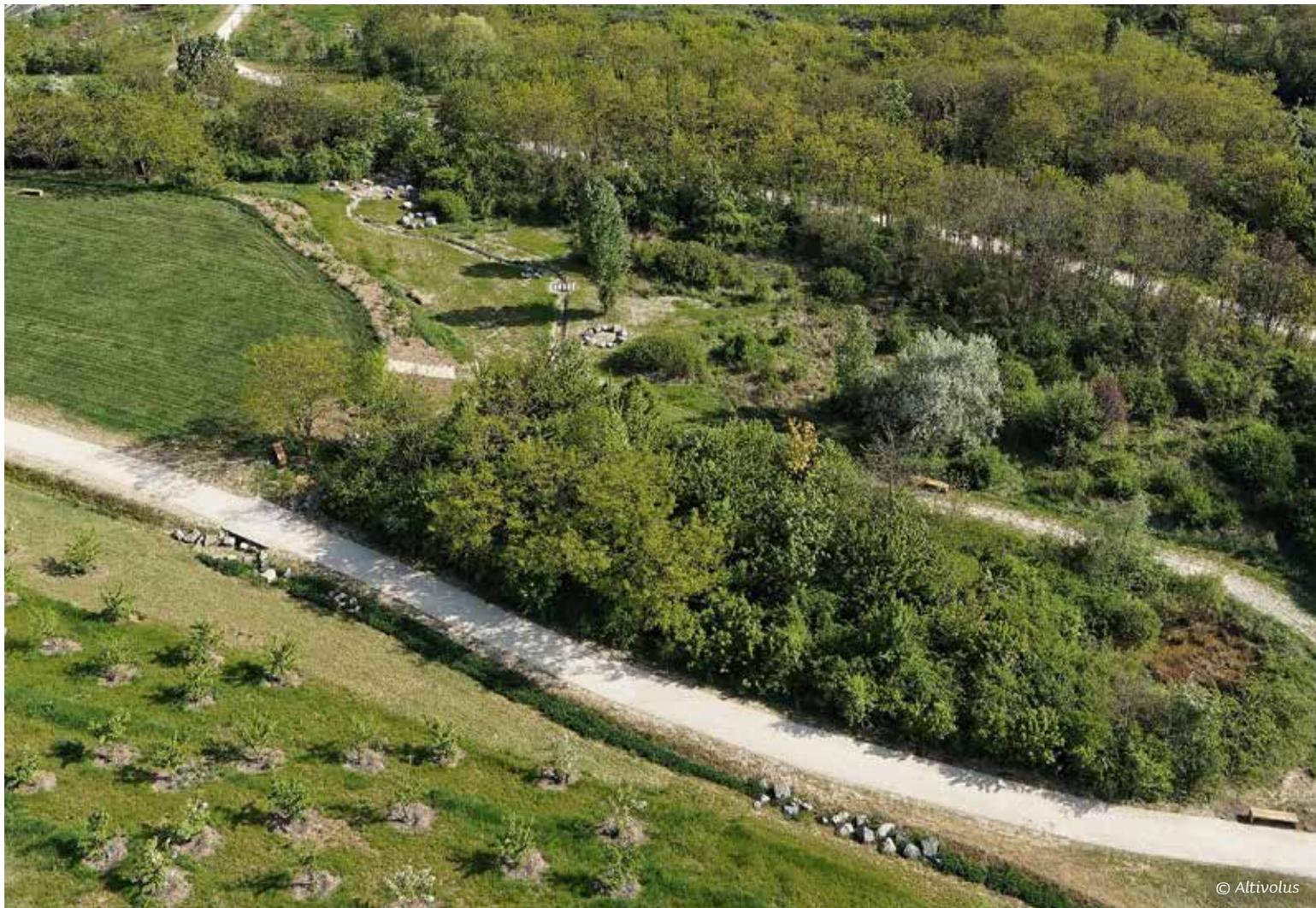


# **Une histoire de mutations :** *des guinguettes à l'exploitation des carrières*

Dès le Moyen-Âge, la Butte d'Orgemont constitue **un vivier de cultures maraîchères et fruitières**, où s'épanouissent de nombreuses variétés telles que les célèbres figues ou asperges qui ont fait la renommée de la région.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit le train arriver à Argenteuil. Les buttes et les berges de Seine attirent les foules et **les guinguettes**, mais aussi de nombreux peintres, parmi **les Impressionnistes** notamment. En 1873, Monet peint la Butte d'Orgemont, un jour d'hiver.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation et l'urbanisation cernent l'ensemble des Buttes du Parisis. L'exploitation des carrières s'amplifie. La guerre 14-18 marque le déclin des activités touristiques. La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par la construction de l'autoroute A15. Le site d'exploitation de gypse est progressivement abandonné ; la Butte d'Orgemont délaissée...



# La renaturation d'une ancienne carrière

La reconquête de cet espace délaissé pour en faire un **espace de nature, inséré dans une zone dense carencée en espaces verts**, est au cœur des missions de l'AEV : il s'agit **d'améliorer le cadre de vie des Franciliens**.

L'ambitieux chantier, démarré à l'automne 2015, a consisté à **redonner de la lisibilité à l'ensemble du site**, tout en valorisant les différentes ambiances. En outre, l'**entrée**, les équipements d'**accueil** du public et la **sécurité** du site ont été améliorés. Enfin, point d'orgue à l'aménagement, le plateau sommital, désormais parfaitement horizontal, a retrouvé son rôle de **belvédère**.



# Un espace naturel accueillant

Plus encore que sur d'autres sites, **l'articulation des usages** était un facteur clé de succès du projet. Les aménagements devaient concilier **les attentes des promeneurs** avec les **besoins de protection de la biodiversité**. Les exigences de confort et d'équipement exprimées par la population ont été prises en compte.

Une attention particulière a été portée à **l'accessibilité** afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un espace naturel de qualité. Le plateau est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et l'aménagement réalisé permet désormais de cheminer confortablement sur l'ensemble du site.



# Un projet éco-responsable

À toutes les phases, le projet d'aménagement a veillé à être **exemplaire sur le volet environnemental**.

L'AEV s'est assurée de la **conservation** et de **la restauration des habitats naturels** pour la faune et la flore ainsi que de la **suppression des espèces invasives**. Au total, 700 arbres, 3 000 arbustes et 3 000 plants de vivaces ont été plantés, dont 368 cerisiers à fleurs.

Les végétaux ont fait l'objet d'une **sélection rigoureuse pour une adaptation optimale** à la qualité des sols en place et une **amélioration de la biodiversité sur le site**.

Les mouvements de terre ont été optimisés et les apports de matériaux extérieurs minimisés afin de **limiter la circulation des camions**. Ce sont ainsi 18 000 m<sup>3</sup> de terre, soit l'équivalent de 700 camions, qui ont été déplacés sur le site pour sculpter le fond de forme d'une nouvelle topographie.



# Une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert

La gestion des eaux de pluie est une obligation réglementaire que le projet a pris parti de transformer en atout. Conçu comme **un réseau à ciel ouvert**, le parcours de l'eau anime le site et crée des **milieux humides, supports de biodiversité d'un intérêt majeur**.

L'eau, captée depuis le plateau, transite par des **noues** accompagnant les cheminements, passe par des **mares temporaires**, dévale une **cascade empierrée** et termine son circuit dans les deux grands **bassins** aménagés à l'entrée du site.

Les enrochements qui jalonnent ce réseau ralentissent l'eau dans la pente et créent des micro-ambiances végétales. Ils peuvent également servir d'abri aux amphibiens, et notamment au **Crapaud calamite**, espèce protégée à l'échelle nationale et recensée sur le site.



# *Un belvédère sur le grand paysage*

Depuis le plateau, à 110 mètres d'altitude, **la vue panoramique exceptionnelle** donne au promeneur une impression d'immensité, avec la ville à ses pieds et toute l'Île-de-France en toile de fond.

Par beau temps, le belvédère offre au regard une vue imprenable, de la forêt de Saint-Germain, à l'Ouest, jusqu'à l'espace naturel régional de la Butte Pinson, à l'Est, en passant par la Butte Montmartre, la Tour Eiffel et la Défense.

# ***La reconquête d'une friche***

*Le coteau avant*



*Le coteau après*



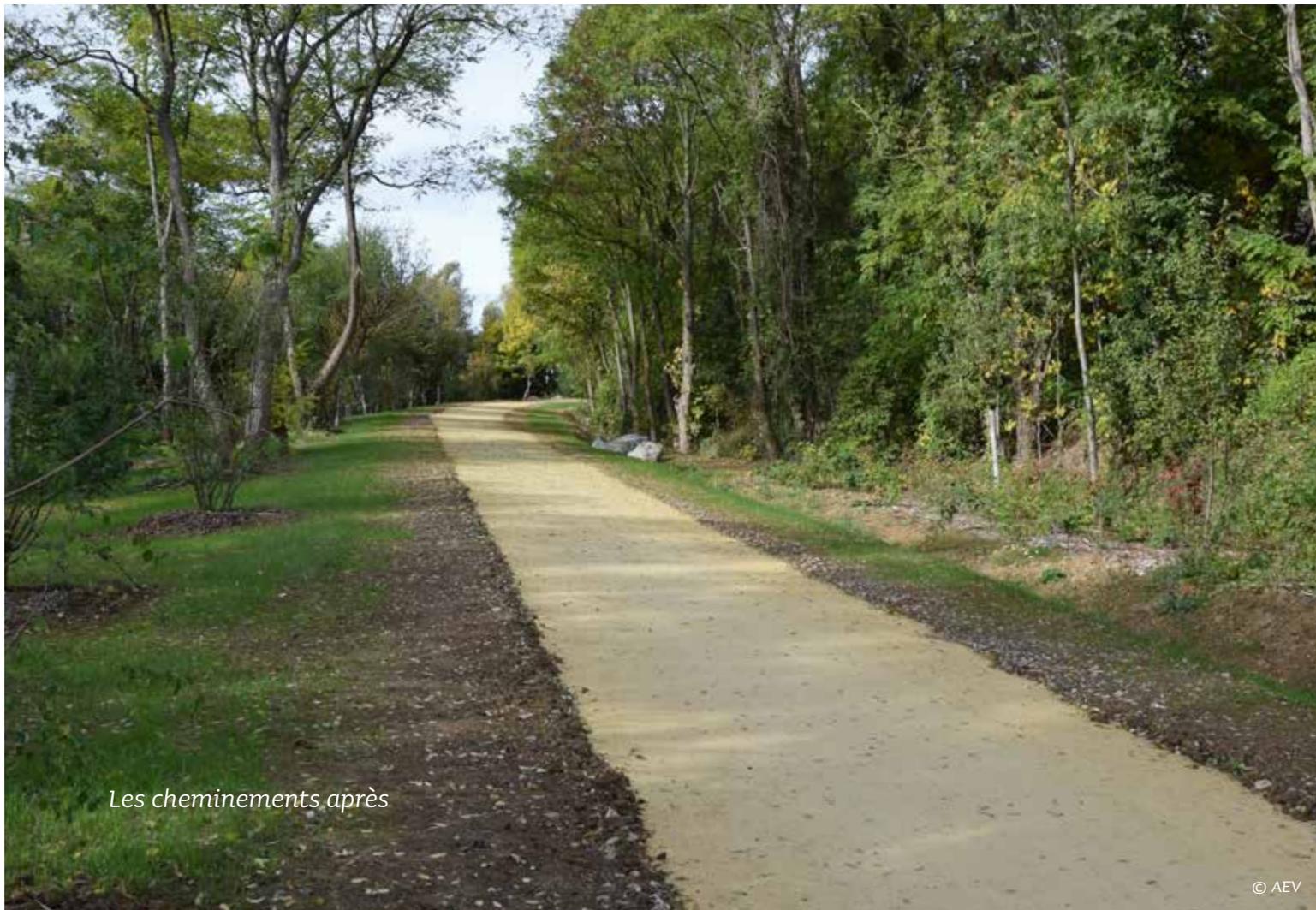
*L'entrée sud avant*



*L'entrée sud après*



*Les cheminements avant*



*Les cheminements après*



# L'Agence des espaces verts : acteur majeur du Plan vert régional

Avec l'aménagement de la Butte d'Orgemont, l'AEV fournit **un exemple de son savoir-faire pour déclinier opérationnellement les orientations du Plan vert régional**, en offrant aux 200 000 habitants de l'agglomération argenteuillaise un nouvel espace vert de proximité.

La Région affirme une ambition pour les espaces verts franciliens et cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs pour réussir le pari de « *la nature pour tous et partout* » d'ici 2021.

# Espaces naturels.

POUR VOUS, NOUS  
LES PROTÉGEONS.

## Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

Cité régionale de l'environnement - 90-92 Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 83 65 38 00 - Télécopie : 01 82 82 83 85

[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

 AEV Ile-de-France  @aeviledefrance

